

« CLAUSE DU GRAND-PÈRE » C'EST LA JEUNESSE QUI TRINQUE

RETRAITES

Qu'est-ce que la clause dite du « Grand Père » ?
Cette clause consisterait à mettre en place la réforme des retraites uniquement pour les nouvelles et nouveaux entrant-es sur le marché du travail.

Bref, en l'appliquant, le gouvernement sacrifierait la jeunesse qui est notre avenir. Cela se ferait aux dépens de la solidarité générationnelle.

Grand-mère, grand-père, fille et fils : même combat

Que ce soit pour les salarié-es d'aujourd'hui ou pour les salarié-es de demain, Solidaires ne veut ni retraite à points, ni droits en moins

IMPOSONS UN AUTRE AVENIR

Solidaires

Tout savoir sur nos propositions et analyses :
retraites.solidaires.org ou flashez ce code



**LE 5 DECEMBRE
ET APRES
TOUTES ET TOUS
EN GREVE**

AVEC

